

N° 693 - vendredi 23 janvier 2026

District de la Creuse

Siège social :
17 Rue Jean Bussière
23000 GUERET

Accueil :
Guillaume LACAN
Véronique CHANUDET
Tél. : 05.55.52.09.85

Cellule Technique :
Florian SICOT
Baptiste RIBES

Site et E-mail :
Site : <http://foot23.fff.fr>
E-mail : district@foot23.fff.fr

Horaires d'ouverture des Bureaux
Lundi, Mardi : 8h-12h et 13h-17h
Mercredi : 8h-12h
Jeudi, Vendredi : 8h-12h et 13h-17h

Agenda

Lundi 26 janvier 2026
- 18h30 : Comité de Direction

Mercredi 28 janvier 2026

- 14h-15h30 à Gouzon : Centre de Perfectionnement U12 G.
- 15h30-17h à Guéret : Centre de Perfectionnement U13 G.

Jeudi 29 janvier 2026

- 18h30 : Commission de Discipline (sous réserve)
- 19h00 à Intermarché : tirage des Coupes

**Sommaire**

Page 2 : convocation réunion

Pages 2 à 7 : PV de l'Assemblée Générale Financière

Pages 8 et 9 : bordereau des rencontres

Pages 10 et 11 : désignations officielles

Pages 11 à 18 : informations diverses

**TIRAGE DES COUPES**

La Commission de Gestion des Compétitions invite les clubs intéressés à venir assister au prochain tirage des Coupes qui aura lieu le **JEUDI 29 JANVIER 2026 à 19 heures chez notre partenaire Intermarché** (1 Le Verger 23000 Ste FEYRE).

Au programme les tirages suivants :

- Premier tour du Challenge U18
- 8èmes de Finale de la Coupe de la Creuse Féminine
- Premier tour de la Coupe Gilbert Andrivet

REUNION DES RESPONSABLES D'EQUIPES U13

La réunion de mi-saison pour la catégorie U13 se déroulera au District à 19 heures le **jeudi 5 février 2026**.

DISTRICT DE FOOTBALL DE LA CREUSE

FUTSAL

RASSEMBLEMENT FÉMININ

24 JANVIER | 14H00 | 2026

GYMNAZIE DE STE FEYRE

OUVERT AUX NON LICENCIÉES



COMITE DE DIRECTION

CONVOCATION

Destinataires : Mmes AUGER, LORCERIE, LUTRAT, MARCHAND, VEDRINES, MM. AUBLANC, BEAUQUESNE, BRUNAUD, CHANUDET, COUBRET, COURTY, ECOBICHON, GAYET, LAFRIQUE, OLIVIER, PARIS, PERRIERE, RANCIER, ROBERT, ZARROUK.

Pour information : Mme CHANUDET, MM. LACAN, RIBES, SICOT (salariés).

Vous êtes prié(e) d'assister à la réunion du **COMITE DE DIRECTION** qui aura lieu le

LUNDI 26 JANVIER 2026 à 18 H 30 à GUERET au Siège du District

ORDRE DU JOUR

- Informations du Président
- Mise à jour du tableau référent élus/clubs
- Réunions de secteur (définition des secteurs, dates, lieux et ordre du jour)
- Commissions (tour de table et création d'une Commission Engagement)
- Programmation des dates de réunions du Comité de Direction et de l'Assemblée Générale
- Ouverture de l'appel à candidatures pour les différentes manifestations de fin de saison
- Questions diverses

La Secrétaire Générale : Michèle LORCERIE.

CET AVIS TIENT LIEU DE CONVOCATION.

ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE DU DISTRICT

**VENDREDI 28 NOVEMBRE 2025 à 19 heures,
Salle de Conférences du Crédit Agricole Centre-France à Guéret**

Présents : MM. AUBLANC (Président), Mmes AUGER, LORCERIE, LUTRAT MM. BEAUQUESNE, BRUNAUD, CHANUDET, COUBRET, ECOBICHON, GAYET, OLIVIER, PARIS, RANCIER, ZARROUK.

Excusés : Mme FRACKOWIAK-JACOBS (Préfète) ; M. JEANSANNETAS (Sénateur) ; M. LOZACH (Sénateur) ; M. GRENET (Président de la Ligue de Football Nouvelle Aquitaine) ; Mme SIMONET (Présidente du Conseil Départemental) ; Mme BUNLON (Vice-Présidente du Conseil Départemental) ; M. TERRIEN (Directeur Départemental DASEN) ; M. OLLIER (Conseiller DASEN) ; Mme FOURNIER (Maire de Guéret) ; Mme VEDRINES, MM. COURTY, LAFRIQUE, PERRIERE, ROBERT (Membres du Comité de Direction) ; MM. SICOT (CTD DAP), RIBES (Adjoint PPF), REGO (alternant Communication).

Assistant : M. LALANDE (Président de l'UNAF 23) ; Mme CHANUDET (Employée Administrative), M. LACAN (Responsable Fonctionnement et Développement).

Clubs présents : AHUN (M. COUBRET) - AUBUSSON EF (M. SIMOES) - AUZANCES (M. ROUX) - BENEVENT-MARSAC (M. LEBOON) - BETETE-ROCHES (M. GIRAUD) - BORD St GEORGES (Mme LOUIS) - BOURGANEUF (M. BENABDELMALEK) - BOUSSAC (Mme DARLET) - BUSSIÈRE-DUNOISE (M. MAUCHAUSSAT) - CHAMBON (M. FAUCHERON) - CHAMPAGNAT (M. ZARROUK) - CHARRON (M. ROUX) - CHENERAILLES (M. ROUSSELET) - CLUGNAT (M. GIRAUD) - CREUSE AVENIR 2005 (M. LACROIX) - DUN-NAILLAT (M. DELUCHAT) - EVAUX-BUDELIÈRE (M. LEBOURG) - FELLETIN (M. LESGENT) - FLAYAT (Mme MILLET) - FOOT GENERATION 2000 (Mme AUGER) - LA FORET DU TEMPLE (Mme LABETOULLE) - FURSAC (M. GENTY) - GOUZON AVENIR (M. MASSIAS) - GRAND-BOURG (M. LEBOON) - ES GUERETOISE (M. DEBELLUT) - GUERET FC (M. LASSOUS) - JARNAGES-PARSAC (Mme AUGER) - LUSSAT (Mme BOURRAT) - MAINSAT-SANNAT (M. GATIER) - MAUTES (M. MOURLON) - MEASNES (M. MICOULAUD) - MERINCHAL (M. VERNEDE) - NORD EST CREUSE (M. PARIS) - NOUZIERS-LA CELLETTE (M. LAROCHE) - PEYRAT LA NONIERE (M. PUIBOUBE) - RETERRE-FONTANIERES (M. MOURLON) - ROYERE DE VASSIVIERE (Mme PINLAUD) - SARDENT (M. OLIVIER) - SOSTRA FUTSAL (M. GODARD) - SOUMANS (M. LARPIN) - ESM LA SOUTERRAINE (M. CLAVEYROLAS) - St AGNANT DE VERSILLAT (Mme PENOT) - St DIZIER-LEYRENNE (M. PLANCHAT) - St FIEL (M. BELHOMME) - St MAURICE ES (M. PASQUET) - St SILVAIN-MONTAIGUT (M. GODARD) - St Sulpice LE GUERETOIS (M. LAFAYE) - St Sulpice-St GEORGES (M. ECOBICHON) - St VAURY (Mme LUTRAT) - Ste FEYRE (M. GENTY) - VALLIERE (M. ECOBICHON).

Clubs absents : BELLEGARDE EN MARCHE ; St MEDARD LA ROCHELLE ; St SEBASTIEN-AZERABLES.

Tous les clubs présents ont émargé, l'Assemblée Générale débute à 19 heures 15.

Le Président salue tous les participants et déclare donc l'Assemblée Générale Financière ouverte, constatant que le quorum est atteint.

ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 20/06/25

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 20 juin 2025 a été publié sur Foot Hebdo Creuse et sur le site internet du District.

En l'absence de questions, le Président le soumet au vote.

Il est adopté à l'unanimité.

MOT D'ACCUEIL DU PRESIDENT

Le Président remercie les clubs de leur présence ainsi que le Crédit Agricole pour la mise à disposition de la salle fraîchement rénovée.

Suite à la mauvaise surprise de l'an passé, il se félicite, qu'au travers de mesures quelque peu contraignantes, l'équilibre budgétaire ait été rétabli, ce qui permet de présenter ce jour un compte de résultat légèrement positif.

Il précise que le bâtiment du District est terminé, seuls quelques petits aménagements extérieurs restent à réaliser.

Il invite les clubs à ne pas hésiter désormais à venir à la rencontre des élus et des services dans ces nouveaux locaux.

Il donne également quelques informations sur la Conférence Nationale du Football qui s'est récemment tenue à Clairefontaine et au cours de laquelle ont été présentées des mesures structurantes destinées à accompagner les clubs.

Il souligne notamment :

- l'aide au football amateur qui passera de 100 à 150 millions en quatre ans ;
- de nouveaux contrats d'objectifs qui doivent mieux tenir compte de la spécificité de chaque territoire ;
- des aides renforcées et fléchées vers le développement du foot féminin (25 % des moyens FAFA, bons NIKE, ...) ;
- création d'un dispositif petits équipements qui permettra à tous les clubs de bénéficier d'une dotation sur la période triennale à venir ;
- création d'un fonds d'urgence qui pourrait venir en aide aux clubs confrontés à des dégradations criminelles ou accidents graves.

Il s'agit là de quelques-unes des mesures qui feront l'objet d'une communication plus complète de la Fédération dans les mois à venir.

DESIGNATION DES SCRUTATEURS

Le Président sollicite trois volontaires de clubs qui seront placés, en cas de vote dans la soirée, sous le contrôle des Membres de la Commission de Surveillance des Opérations Electorale.

Mme PENOT (US St Agnant de Versillat), MM. CLAVEYROLAS (ESM La Souterraine) et GIRAUD (ES Bétête-Roches) sont désignés par l'Assemblée.

ELECTION

Suite à l'indisponibilité, pour raison professionnelle, de Mme BEAUJON, le Comité a mis fin à son mandat.

En conséquence, le Président propose la candidature de Léa MARCHAND, dirigeante à l'AS Soumans, pour siéger au Comité de Direction.

Cette dernière est excusée ce soir suite à un empêchement de dernière minute.

En l'absence d'intervention, cette candidature, soumise au vote à main levée, est validée à l'unanimité des clubs présents, Léa MARCHAND étant donc élue au sein du Comité de Direction.

COMPTE-RENDU FINANCIER DE L'EXERCICE 2024/2025

Madame Nathalie LAUNAY du cabinet comptable ACEC FAUCHER-FERRIER et ASSOCIES présente les différentes lignes des bilans actif et passif ainsi que celles du compte de résultat.

Une satisfaction cette saison, le budget de notre District laisse apparaître un solde positif de 7.799 euros.

Ce résultat est dû aux efforts de tous mais nous devons être toujours très vigilants.

BILAN ACTIF						
	Du 01/07/2024 au 30/06/2025			Au 30/06/2024		
	Bruit	Amort. Prov.	Net	Bruit	Amort. Prov.	Net
ACTIF IMMOBILISE						
Immobobilisations incorporelles						
Frais d'établissement	6 027		6 027	6 027		6 027
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres						
Immobilisations en cours						
Avances						
Immobilisations corporelles						
Terrains	6 027		6 027	6 027		6 027
Constructions	600 993	129 318	471 675	87 026		
Installations techniques, matériel et outillages industriels	7 261	1 264	5 997	936		
Autres	45 429	17 869	27 560	1 227		
Immobilisations en cours				9 960		
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (1)						
Participations						
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres						
	TOTAL I	659 710	148 451	611 259	105 157	
Comptes de liaison						
	TOTAL II					
ACTIF CIRCONNU						
Stocks et en-cours						
Matières premières, autres approvisionnements						
En-cours de production (biens et services)						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commande						
Créances (2)						
Usagers et comptes rattachés						
Autres	182 481		182 481	194 924		
Valeurs mobilières de placement	7 779		7 779	7 770		
Instruments de Trésorerie						
Disponibilités	162 697		162 697	387 953		
Charges constatées d'avance (2)				320		
	TOTAL III	352 957		352 957	590 957	
Frais d'émission d'emprunts à étalement				IV		
Primes de remboursement des emprunts				V		
Ecarts de conversion actif				VI		
	TOTAL GENERAL (I) + II + III + IV + V + VI	1 012 667		148 451	884 216	696 133
(1) Dont à moins d'un an						
(2) Dont à plus d'un an						
ENGAGEMENTS ET OBLIGATIONS						
Légs net à réaliser : - Acceptés par les organes statutairement compétents						
Légs net à réaliser : - Autorisés par l'organisme de tutelle						
Dons en nature restant à vendre						
SAS ACEC FAUCHER FERRIER ET ASSOCIES						

Page 8

BILAN PASSIF		
	30/06/2025	30/06/2024
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	20 362	20 362
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres réservés pour reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écart de réévaluation		
Réserves		
dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée		
Réserves statutaires ou contractuelles	218 841	218 841
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	264 185	67 828
dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée		
Exode net ou déficit de l'exercice	7 799	193 357
dont exode net ou déficit des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée		
	Situation nette	511 187
Fonds propres conservatoires		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
	TOTAL I	694 638
Comptes de liaison		
Fonds reportés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
	TOTAL II	
Provisions		
Provisions pour risques	50 000	50 000
Provisions pour charges	4 674	4 945
	TOTAL III	54 674
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes auprès d'organismes		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 168	1 516
Dettes fiscales et sociales	63 214	17 904
Dettes fiscales et sociales		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Autres dettes	21 802	19 623
Instruments de Trésorerie		
Produits constatés d'avance	2 294	1 832
	TOTAL V	114 604
Écarts de conversion passif		
	VI	
	TOTAL GÉNÉRAL (I) + II + III + IV + V + VI	864 216
		694 133

SAS ACEC FAUCHER FERRIER ET ASSOCIES

Page 11

COMPTE DE RÉSULTAT		
	30/06/2025	30/06/2024
Produits d'exploitation		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
-dont ventes de dons en nature	39 363	31 022
-dont ventes relatives aux activités sociales et médico-sociales		
Ventes de services		
-dont parapages	27 938	24 750
-dont ventes relatives aux activités sociales et médico-sociales		
Produits de tiers financiers		
-dont concours		
Subventions d'exploitation		
Ventes de biens et services ou consommations de la dotation consomptible	151 432	131 770
Ressources fées à la générosité du public		
Dons manuels	6 751	6 245
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	31 454	
Utilisations des fonds dédiés	18 000	
Autres produits	39 892	40 112
	TOTAL I	265 375
281 333		
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	27 640	40 100
Ventes de marchandises		
Autres achats et charges externes	75 273	122 011
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires et avantages sociaux	2 519	4 982
Charges sociales	110 655	104 311
Dotations aux organismes et dépréciations	32 482	31 847
Dotations aux organismes et dépréciations	13 423	12 719
Dotations aux organismes et dépréciations	429	50 000
Report en fonds dédiés		
Autres charges	1 759	6 888
	TOTAL II	264 180
372 838		
-1 505		
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	1 194	-81 505
SAS ACEC FAUCHER FERRIER ET ASSOCIES		

Page 14

COMPTE DE RÉSULTAT (SUITE)		
	30/06/2025	30/06/2024
Compte de résultat (Suite)		
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	2 514	4 221
Autres intérêts et produits assimilés	7 717	3 423
Report sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Differences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL III	10 235
Chargés financiers		
Dations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	672	196
Differences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL IV	672
		1 749
		RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)
		9 558
		RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II - III - IV)
		10 732
		-84 556
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	TOTAL V	6 097
243 298		
Chargés exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
	TOTAL VI	9 050
		2 884
		RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)
		-2 953
		280 415
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices		
	VII	
		281 782
		572 276
		TOTAL DES PRODUITS (I + II + VI + VII + VIII)
		273 903
		375 918
		EXCEDENT OU DEFICIT (Total des produits - total des charges)
		7 799
		196 357
		- dont excédent ou déficit des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée
Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
	TOTAL	
Chargés des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
	TOTAL	

SAS ACEC FAUCHER FERRIER ET ASSOCIES

Page 15

En l'absence d'intervention des clubs, le Président donne la parole au Commissaire aux Comptes.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Arnaud CLAMONS, représentant FIDECO AUDIT, s'adresse à l'Assemblée :

« Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association District de Football de la Creuse relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} juillet 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans l'annexe des comptes annuels au paragraphe « Faits caractéristiques » ; et concernant notamment la mise en service en date du 12 juin 2025 des travaux de reconstruction du siège à la suite du sinistre survenu sur le local de l'association, le maintien d'une provision pour risques dans le cadre d'un litige, ainsi que l'absence de valorisation des contributions volontaires.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant.

Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas eu connaissance de documents financiers en lien avec la comptabilité qui pourraient être transmis aux membres de l'association.

Par conséquent, nous ne nous prononçons pas sur les autres informations financières, hormis le bilan et le compte de résultat, qui pourraient être communiquées aux membres.

Responsabilités du Président et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient au Président d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreur.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe au Président d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité de Direction.

Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels.

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation.

Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou évènements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et évènements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle. »

APPROBATION DES COMPTES 2024/2025 ET AFFECTATION DU RESULTAT

Le Président, en l'absence de question et aucun club ne sollicitant un vote à bulletin secret, met au vote à main levée les comptes de la saison 2024/2025, ainsi que l'affectation du résultat au report à nouveau.

Les comptes sont adoptés à l'unanimité des clubs présents.

DISCUSSION ET VOTE DU BUDGET 2025/2026

Bernard COUBRET présente le budget prévisionnel fixé à la somme de 279.300 euros pour les dépenses et 272.100 euros pour les recettes.

BUDGET DISTRICT SAISON 2025/2026					
DEPENSES	Réalisé 22-23	Réalisé 23-24	Prévisionnel Budget 24-25	Réalisé 24-25	Prévisionnel Budget 25-26
Achats (fournitures, électricité, eau, équipements bureaux, téléphone, affranchissements)	18100	28041	16000	14998	14100
Entretien-Réparation			2500	1081	1500
Électricité			6000	7050	7000
Eau			500	84	400
Fournitures et équipements bureaux			1800	2772	2000
Téléphone			5000	3808	3000
Annonces-Affranchissement			200	203	200
Services extérieurs (Contrats -Location-Assurances-Honoraires-Cotisations)	11236	19821	13500	14587	16300
Contrats			2700	2265	2500
Location			2500	2523	2000
Assurances			2200	1260	3000
Honoraires			5800	6780	6800
Subvention et cotisations			300	1759	2000
Salaires et charges + formation	112239	138171	140000	144870	149800
Salaires			106000	110655	115000
Charges			33000	32482	33000
Formation			1000	1733	1800
Développement et animation du football District (équipements, ballons, restauration, stages, transport, objet promo...)	56650	58452	48500	48617	45300
Lavage-Equipements sportifs			4800	5497	3000
Hebergement-Restauration			34000	19625	15000
Indémnités éducateurs - Mise à disposition			10001	12000	
Logistique (location salles et transport			2240	3925	5300
Objets promotionnels			2200	2971	3500
Frais de déplacements			5260	6598	6500
Impôts et taxes et charges financières	3146	3145	3200	1458	4500
Taxe foncière			3200	786	3500
Charges financières				672	1000
Fonctionnement et activité District (déplacements des membres, observations-contrôles des arbitres, remboursements de frais divers, dons frais des membres)	31146	32486	34000	26472	25300
Déplacements membres et responsable fonctionnement			22800	17883	18000
Déplacements JA - Délégations et observations d'arbitres			5500	5808	4500
Délégations			3100	115	100
Remboursement frais divers			2600	692	700
Evénements de la vie - Frais de réception			2600	1974	2000
Amortissements et provisions	13078	62719	15000	13851	20000
Charges exceptionnelles	17472	2884	2000	9050	4000
TOTAL DEPENSES	263067	345719	272200	273903	279300
RECETTES	Réalisé 22-23	Réalisé 23-24	Budget 24-25	Réalisé 24-25	Prévisionnel Budget 25-26
Objets promo, écussons, livres, tablettes	70	30	50	45	100
Amendes, sanctions, frais de dossier	28742	30230	35000	38798	40000
Engagements (championnats, coupes) et cotisations - Frais de gestion - Remboursements divers	41948	46635	50000	51042	53000
Subventions	145258	126132	132000	141764	140000
Sponsors, partenaires, abandon de frais et autres	10291	11883	16000	16418	14000
Recettes coupes	14435	18988	19000	17308	17000
Produits financiers	1683	7645	5000	10230	3000
Produits exceptionnels (y compris reprises provisions)	18942	300533	15150	6097	5000
TOTAL RECETTES	261369	542076	272200	281702	272100
Résultat comptable :	-1698	196357		7799	-7200
Dépenses	245595	292835		264424	274900
Retraitements hors charges et produits exceptionnels et provisions	242427	241543		275605	267100
Recettes	-3168	-51292		11181	-7800

En l'absence de remarque et de question, le Président met au vote ce budget.
Celui-ci est adopté à l'unanimité des clubs présents.

CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

En l'absence de questions diverses, le Président clôture l'Assemblée Générale Financière à 20 heures 15 en remerciant les participants pour leur présence et les invitant à partager le pot de l'amitié.

Le Président : Serge AUBLANC.

La Secrétaire Générale : Michèle LORCERIE.

Bordereau hebdomadaire des rencontres**DIMANCHE 25 JANVIER 2026**

<u>Régional 2</u>			-	
Couzeix-Chaptelat	/ Aubusson EF	(19h00)	-	Samedi
Gouzon Avenir	/ ES Guérétoise	(19h00)	-	Samedi
<u>Régional 3</u>			-	
Bourganeuf	/ Panazol	(19h00)	-	Elie - Giron
Tulle Foot Corrèze	/ Ste Feyre	(19h00)	-	Samedi
Compreignac	/ Boussac	(20h00)	-	Samedi
<u>Féminines - Régional 2</u>			-	
La Baie	/ ES Guérétoise		-	
<u>U18 - Régional 2</u>			-	
Espoirs Sud Poitiers	/ Foot Génération 2000		-	Samedi
<u>U17 - Régional 1</u>			-	
Saintes Football	/ ES Guérétoise		-	Samedi
<u>U16 - Régional 2</u>			-	
Foot Génération 2000	/ Espoirs Sud Poitiers		-	Gomot - Villatte - Samedi à Gouzon
ES Guérétoise	/ Chauray FC	(13h00)	-	Boucherat
<u>U15 - Régional 2</u>			-	
Beaune les Mines	/ ES Guérétoise	(13h00)	-	Samedi
<u>U14 - Régional 2</u>			-	
ES Guérétoise	/ Rilhac-Rancon		-	Paireau
<u>U13 - Critérium Régional</u>			-	
ES Guérétoise	/ Limoges Football	(13h00)	-	Bosle N.
	/		-	
<u>Départemental 1</u>			-	
Peyrat la Nonière	/ Aubusson EF	(19h00)	-	Loubaud
<u>Départemental 2 - Poule A</u>			-	
ESM La Souterraine	/ Bénévent-Marsac		-	Auclair
St Sulpice le Guérétois	/ Sardent		-	Bosle
<u>Départemental 2 - Poule B</u>			-	
Boussac	/ Flayat Sud Creuse	(19h00)	-	Villatte
Ahun	/ Mérinchal		-	Mutlu
<u>Départemental 3 - Poule B</u>			-	
Clugnat	/ Boussac		-	Bibak
<u>Départemental 4 - Poule B</u>			-	
La Forêt du Temple	/ St Fiel		-	Pedard
	/		-	



Bordereau hebdomadaire des rencontres

SAMEDI 24 JANVIER 2026

Féminines à 8 - Division 2

Evaux-Budelière-Mainsat-Sannat / La Forêt du Temple - à Evaux
/ -

Coupe de la Creuse Féminines à 8 - Premier tour

Ste Feyre	/ Bourganeuf	-	Soler
St Sulpice le Guérétois	/ Flayat Sud Creuse	-	Faris
	/	-	

Championnat U15

DESIGNATIONS

OFFICIEL		Date	Heure	Rencontre	Niveau	Poste
Nom	Prénom					
AUCLAIR	Jérôme	25/01/26	15h00	ESM La Souterraine / Bénévent-Marsac	D2	Central
		01/02/26	15h00	Dun-Naillat / Sardent	D2	Central
BARBE	Léandre	24/01/26	15h00	Bourganeuf / Auzances	U15 Dis.	Central
BELFODIL	Khaled	01/02/26	15h00	Jarnages-Parsac / ES Guérétoise	D2	Central
BIBAK	Ali	25/01/26	15h00	Clugnat / Boussac	D3	Central
		01/02/26	15h00	Bord St Georges / St Fiel	D4	Central
BIGOT	Jean-Christophe	01/02/26	15h00	ES Guérétoise / 3 Cités Poitiers	Fém. R2	Central
BOSLE	Alain	25/01/26	15h00	St Sulpice le Guérétois / Sardent	D2	Central
		01/02/26	15h00	St Vaury / Nouziers-La Cellette	D2	Central
BOSLE	Nino	24/01/26	13h00	ES Guérétoise / Limoges Football	U13 LFNA	Central
		31/01/26	15h00	St Fiel / Ste Feyre	U18 Dis.	Central
BOUCHERAT	Maxence	24/01/26	13h00	ES Guérétoise / Chauray FC	U16 R2	Central
		31/01/26	15h00	ES Guérétoise / Périgny FC	U17 R1	AA 1
BOURSAUT	Dylan	31/01/26	15h00	ES Guérétoise / Périgny FC	U17 R1	AA 2
BOUTMITAR	Houssa	01/02/26	15h00	Boussac / Gouzon Avenir	D2	Central
BOUYERON	Fabrice	01/02/26	15h00	Ste Feyre / Bessines-Morterolles	R3	AA 1
BUJON	Christophe	07/02/26	19h00	Bourganeuf / Compreignac	R3	AA 2
CHANUDET	Georges	01/02/26	15h00	Mautes / Mérinchal	D4	Observateur
CHARVILLAT	Mathieu	01/02/26	15h00	Bourganeuf / St Médard la Rochette	D4	Central
CHASSAGNE	David	01/02/26	15h00	Lussat / Flayat Sud Creuse	D2	Central
CHATAIN	Rodolphe	24/01/26	15h00	St Fiel / Nord Est-Espoirs Combrailles	U15 Dis.	Observateur
		01/02/26	13h15	ES Guérétoise / Evaux-Budelière	D1	Central
COLLIN	Philippe	24/01/26	20h00	Limoges Lafarge / St Junien	R3	Observateur
		31/01/26	19h00	Feytiat / Ussel	R3	Observateur
COULAUD	Noé	31/01/26	15h00	Espoirs Combrailles-Nord Est / St Sulpice le Guérétois	U18 Dis.	Central
DAHALANE	Djamili	01/02/26	15h00	Fursac / Bourganeuf	D2	Central
DEMASSE	Enzo	31/01/26	15h00	La Souterraine-Bénévent-Dun / Bourganeuf	U15 Dis.	Central
DIALLO	Alpha Bappa	01/02/26	15h00	St Fiel / Peyrat la Nonière	D1	Central
DIEDHIOU	Ameth Saloum	31/01/26	19h00	Boussac / Bourganeuf	R3	AA 1
DURAND	Emma	31/01/26	11h00	ES Guérétoise / St Sulpice le Guérétois	U15 Dis.	Central
ELIE	Dimitri	24/01/26	19h00	Bourganeuf / Panazol	R3	AA 1
		31/01/26	19h00	ESM La Souterraine / St Maurice ES	D2	Central
FARIS	Abdelkrim	24/01/26	15h00	St Sulpice le Guérétois / Flayat Sud Creuse	CC Fém. à 8	Central
		01/02/26	15h00	Chénérailles / Mainsat-Sannat	D2	Central
GANDOIS BADJI	Mathieu	24/01/26	20h00	FC 3 Vallées 86 / Chauray	R2	AA 2
		31/01/26	19h00	Aubusson EF / Jugeals-Noailles	R2	AA 2
GATIER	Didier	31/01/26	19h00	Auzances / Mérinchal	D1	Central
GIRON	Ludovic	24/01/26	19h00	Bourganeuf / Panazol	R3	AA 2

DESIGNATIONS

OFFICIEL		Date	Heure	Rencontre	Niveau	Poste
Nom	Prénom					
GOMOT	Valentin	24/01/26	15h00	Foot Génération 2000 / Espoirs Sud Poitiers	U16 R2	Central
		31/01/26	15h00	Auzances / La Souterraine-Bénévent-Dun	U15 Dis.	Central
HADIOUCHE	Grégory	31/01/26	15h00	St Fiel / Foot Génération 2000	U15 Dis.	Central
KOCAAGA	Recep	01/02/26	15h00	Ahun / Felletin	D2	Central
LOUBAUD	Christophe	24/01/26	19h00	Peyrat la Nonière / Aubusson EF	D1	Central
MONDON	Romain	01/02/26	15h00	Mérinchal / Auzances	D1	Central
MUTLU	Deniz	25/01/26	15h00	Ahun / Mérinchal	D2	Central
NORE	Hugo	31/01/26	15h00	Foot Génération 2000 / Parthenay-Viennay	U18 R2	Central
NOVAIS	Emilien	31/01/26	19h00	Chambon / St Agnant de Versillat	D1	Central
OVAN	Jean-Louis	31/01/26	19h00	Chauvigny / Montmorillon	R2	Observateur
PAIREAU	Julien	24/01/26	15h00	ES Guérétoise / Rilhac-Rancon	U14 R2	Central
		31/01/26	15h00	Espoirs Combrailles-Nord Est / St Sulpice le Guérétois	U18 Dis.	Central
PASQUET	Richard	24/01/26	15h00	Bourganeuf / Auzances	U15 Dis.	Observateur
		01/02/26	13h15	Ste Feyre / St Dizier-Leyrenne	D2	Central
PEDARD	Laurent	25/01/26	15h00	La Forêt du Temple / St Fiel	D4	Central
PENOT	Mayli	24/01/26	15h00	St Fiel / Nord Est-Espoirs Combrailles	U15 Dis.	Central
		31/01/26	15h00	Ste Feyre / Pôle Sud Creuse	U15 Dis.	Central
SIAKA	Saindou	01/02/26	15h00	Aubusson EF / St Sébastien-Azérables	D1	Central
SIMONET	Didier	31/01/26	19h00	Boussac / Bourganeuf	R3	AA 2
SOLER	Cyril	24/01/26	15h00	Ste Feyre / Bourganeuf	CC Fem. à 8	Central
		01/02/26	15h00	St Sulpice le Guérétois / Bénévent-Marsac	D2	Central
SOULAIMANA	Fayhane	01/02/26	13h15	St Sulpice le Guérétois / Bourganeuf	D3	Central
THORNHILL	David John	01/02/26	15h00	Ste Feyre / Bessines-Morterolles	R3	AA 2
VANNIER	Patrice	01/02/26	15h00	Mautes / Mérinchal	D4	Central
VILLATTE	Jean-Claude	24/01/26	15h00	Foot Génération 2000 / Espoirs Sud Poitiers	U16 R2	Observateur
		24/01/26	19h00	Boussac / Flayat Sud Creuse	D2	Central
		31/01/26	15h00	St Fiel / Foot Génération 2000	U15 Dis.	Observateur
		01/02/26	15h00	Clugnat / Guéret FC	D3	Central

FORMATIONS PREMIERS SECOURS CIVIQUES (PSC 1)

Suite au succès des années précédentes, le **Comité Départemental Olympique et Sportif de la Creuse**, en partenariat avec la Protection Civile de la Creuse, met en place des formations de Premiers Secours Civiques (PSC1).

Le PSC1 est la formation de base aux premiers secours en France avec l'apprentissage de :

- la gestion des malaise, alerte, plaie, brûlure, traumatismes, hémorragie, perte de connaissance...
- la réanimation cardio-pulmonaire avec la pose et l'utilisation du défibrillateur.

Les formations aux PSC1 auront lieu suivant le calendrier suivant :

- samedi 31 janvier à Guéret
- samedi 28 février à La Souterraine
- samedi 28 mars à Guéret
- samedi 25 avril à Aubusson
- samedi 30 mai à Guéret

Les formations se déroulent de 8h à 12h et de 13h à 17h.

L'entrée en formation peut se faire à partir de 14 ans.

Les Formations se déroulent avec un maximum de 12 candidats par session (les 12 premiers inscrits) et 6 candidats au minimum, si ce nombre n'est pas atteint au lundi précédent la formation, elle est reportée.

Le CDOS prend en charge une grande partie des frais pédagogiques puisque, pour les bénévoles dans une association affiliée au CDOS, la formation complète d'une journée ne coûte que 30 euros, sinon la formation est facturée 60 euros.

Le Conseil Départemental de la Creuse est également partenaire dans cette action.

Le coût doit être réglée avant la formation via Hello Asso.

En cas d'annulation de la part de l'organisateur vous serez remboursés

Modalités pour s'inscrire et de paiement sur le site Internet : <https://creuse.franceolympique.com/PSC1>

AVENIR SPORTIF DE GOUZON

1^{er} FÉVRIER DIMANCHE

Salle
Polyvalente
GOUZON

Ouverture des portes 13 H 00

Début des jeux 14 H 00

L
O
T
O

IPNS : NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



BONS D'ACHAT ALIMENTAIRE (de 20 à 250 €)
FILETS ET POUBELLES GARNI
REPAS GASTRONOMIQUES
LIGNE SPÉCIALE SAINT-VALENTIN
ET BEAUCOUP D'AUTRES DOUCEURS...

TOMBOLA

Repas Gastro - Bière - Corbeille garnie - Lots Apéro

Cartons à la soirée

5 € l'un - 15 € les 4 - 20 € les 7 ou plaque de 6 +1
30 € les 12 - 50 € les 24 - 100 € les 50

Réservations au
06 85 44 74 38
06 64 19 80 61

BUVETTE
GÂTEAUX
SANDWICHES
SUR PLACE

FOOT GÉNÉRATION 2000

REPAS ASIATIQUE

GOUZON - SALLE POLYVALENTE

SAMEDI 7 FEVRIER – 19H30

MENU (fait maison)

COCKTAIL DE BIENVENUE

NEMS

**FILET MIGNON DE PORC LAQUÉ
MÌ XÀO (NOUILLES CHINOISES
SAUTÉES AUX LÉGUMES)**

DESSERT

CAFÉ

Menu de substitution :

Terrine, Filet mignon rôti, pâtes



ADULTES 20 €

ADOS 14 € de 12 à 18 ans

ENFANTS 10 € - de 12 ans

RÉSERVATIONS (Avant le 31 janvier)

Vincent : 06.47.83.97.27 - Angélique : 06.16.09.95.40

Dominique : 06.89.89.68.12

DUN LE PALESTEL

Salle « La Palestel »

SAMEDI 28 FÉVRIER À 20H

OUVERTURE DES PORTES À 18H30

SUPER LOTTO



LOTS

BONS D'ACHATS DE **800€** - **200€** - **150€**

TÉLÉVISION / JAMBON / TABLETTE

PETIT ELECTROMÉNAGER

OUTILLAGE / PANIERS GARNIS ET

DE NOMBREUX AUTRES LOTS...

MINI-BINGO

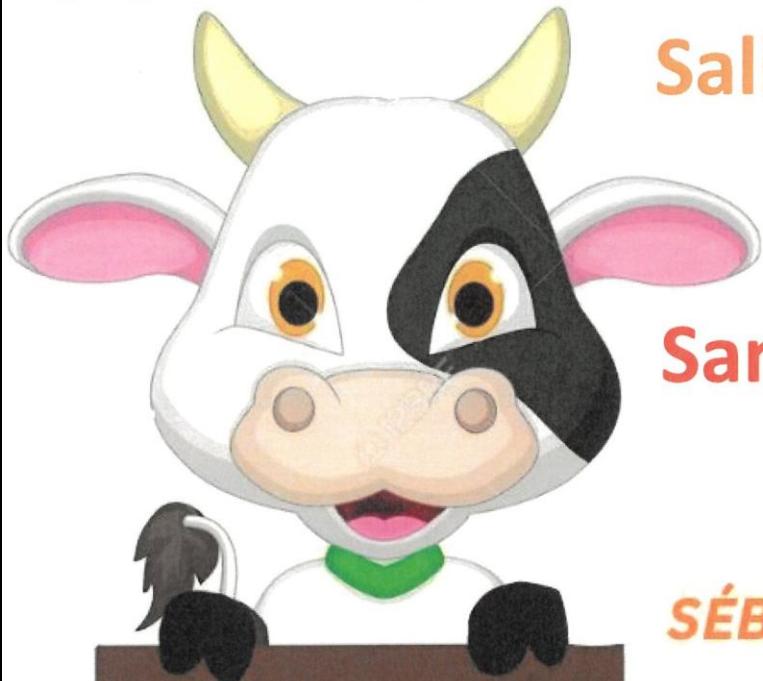
**ORGANISATION : UNION NATIONALE DES ARBITRES DE FOOTBALL
SECTION DÉPARTEMENTALE DE LA CREUSE**

Renseignements et Réservations :

06 41 56 40 99

Avenir Sportif de Gouzon

SOIRÉE TÊTE DE VEAU



Salle polyvalente
de GOUZON

Samedi 28 février
20 heures

Soirée animée par
SÉBASTIEN CHAZELLE



- **MENU** ●
- Assiette de charcuterie
- Tête de veau
(ou bœuf bourguignon)
- Pomme vapeur
- Salade - Fromage
- Dessert - Café

Adulte 22 € - Enfants 10 €
moins de 12 ans

Réervations

C.PATY 06.85.44.74.38

D.GUY 06.87.58.17.51

(PLAT DE REMPLACEMENT À INDICER
IMPÉRATIVEMENT LORS DE LA RÉSERVATION
+ POSSIBILITÉ "À EMPORTER")





MINISTÈRE
DES SPORTS,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

Liberté
Égalité
Fraternité

VOUS ÊTES VICTIME OU TÉMOIN D'UNE VIOLENCE DANS LE SPORT

Alertez-nous par e-mail  signal-sports@sports.gouv.fr



SIGNAL-SPORTS

S'interroger, c'est **AGIR**.
Écouter et signaler, c'est **RÉAGIR** et **METTRE FIN**.

#TousConcernés

© Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques - 2024 - Crédit photo : iStock



en cas d'urgence



pour signaler
des situations
d'enfance en danger



pour les cyberviolences
et le harcèlement en ligne



pour la prévention
du suicide



MINISTÈRE
DES SPORTS,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

Liberté
Égalité
Fraternité

VOUS ÊTES VICTIME OU TÉMOIN D'UNE VIOLENCE DANS LE SPORT

Alertez-nous par e-mail signal-sports@sports.gouv.fr



© Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques - 2024 - Crédit photo : Stock



en cas d'urgence



pour signaler
des situations
d'enfance en danger



pour les cyberviolences
et le harcèlement en ligne



SOUFFRANCE
PRÉVENTION
DU SUICIDE
pour la prévention
du suicide



Philippe LALANDE
Président
8 Labernardiére
23360 LOURDOUEIX ST PIERRE

UNION NATIONALE DES ARBITRES DE FOOTBALL SECTION DEPARTEMENTALE DE LA CREUSE

Déclarée le 4 mai 1979 sous le N° 03076
Siège social : DISTRICT de FOOTBALL
17 Rue Jean Bussière 23000 GUERET



BULLETIN D'ADHESION 2025 / 2026

A l'attention de tous les arbitres de la Creuse et des sympathisants adhérents de l'**UNAF23**.
Bulletin à retourner à **Philippe LALANDE** - 8 Labernardiére - 23360 Lourouce St Pierre

Accompagné du montant de la cotisation 2025/2026 : **35 €**

Si vous voulez faire un virement, utilisez le RIB ci-dessous

Pour vos achats chez notre partenaire Futbol Emotion et bénéficier de la remise, le code est : UNAF 23 FE

Civilité : Mme Mlle M.

Nom : **Prénom :**

Adresse complète :

Code Postal : **Commune :**

Téléphone Fixe : **Portable :**

Email :

Né(e) le : / / à :

Situation : Célibataire Marié(e)

Catégorie : Arbitre en activité Ancien arbitre Jeune arbitre Dirigeant

Club d'Appartenance :

Adresse mail du club

BANQUE POPULAIRE AQUITAINE CENTRE ATLANTIQUE BANQUE & ASSURANCE					RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE
Code Banque	Code Guichet	N° de Compte	Clé RIB	Destinataire du relevé <i>Space intended for the recipient</i>	IBAN / BIC
10907	00250	64219293660	43		
Domiciliation / Paying Bank BPACA GUERET					
Identifiant international de compte bancaire IBAN : FR76 1090 7002 5064 2192 9366 043 International Bank Account Number					Identifiant international de l'établissement bancaire BIC : CCBPFRPPBDX Bank Identification Code
Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements de quittances, etc.). Son utilisation vous garantit le bon fonctionnement de vos transactions en cause et vous évite ainsi des réclamations pour erreurs ou retards d'imputation. This statement is intended to be delivered to those of your creditors or debtors who have transactions posted to your account (credit transfer, invoice payments, etc.)					Titulaire du compte / Account holder ASS UNAF 23 DISTRICT DE FOOTBALL 17 RUE JEAN BUSSIÈRE 23000 GUERET

Téléphone : 05 44 30 00 15 - Portable : 06 09 37 74 82 - Email : philippe.lalande590@sfr.fr